

## Intervention de la France (panel innovation)

Genève, le 10 avril 2013

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire exécutif  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier et de remercier le secrétariat de la CEE-NU, pour cette invitation faite à la France de participer au panel sur le rôle de l'innovation, dans le contexte plus large de la préparation du segment de haut niveau du Conseil économique et social du 1<sup>er</sup> au 4 juillet prochains

### **Dans un contexte financier difficile, les acteurs publics du développement**

**projets et aux financements publics.** Les modes de développement traditionnels ont montré leurs limites. Les sociétés aspirent à une de croissance durable, équilibrée tant sur les plans économique que social et environnemental. D'où de **nombreuses initiatives portées par des acteurs privés**, venus d'horizons différents, qui s'engagent auprès des bénéficiaires traditionnels du développement.

---

**biennale pour exposer brièvement les grands axes de la présentation volontaire nationale** qu'elle s'est engagée à faire lors du segment de haut niveau du Conseil Economique et Social en juillet prochain *[et dont je rappelle ici le thème « la contribution de la science, de la technologie, de l'innovation et de la culture à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et à la promotion des Objectifs du développement durable (ODD)»].*

Le paysage de l'aide au développement a profondément changé depuis le début les années 2000, avec de **nouveaux objectifs**, de **nouvelles contraintes**, et de **nouveaux acteurs**

La France a l'ambition de répondre au défi d'une mondialisation maîtrisée et de garantir les grands équilibres de la planète sur le long terme.

: le

**développement économique, la paix et la sécurité et la préservation de l'environnement. Ce sont les conditions pour poursuivre notre lutte pour l'éradication de la pauvreté qui est, et restera, un axe structurant très fort de la politique de développement française.**

**(OMD) est une priorité.** 80% de l'aide bilatérale française est consacrée à la réalisation de ces OMD. L'engagement de la France se traduit aussi au plus haut niveau, en participant activement aux travaux sur l'avenir des OMD (l'agenda post-2015 du développement, Forum de Busan sur l'aide au développement, suivi de Rio+20 avec notamment les mises en place d'Objectifs de développement durable).

**économique, social et environnemental au niveau planétaire rend**

**Ces politiques nécessitent des financements importants et pérennes.** La conférence des Nations Unies à Monterrey en 2002 a pour la première fois appelé à un nouveau partenariat entre les pays du Nord et du Sud pour la recherche commune de sources novatrices de financement du développement.

**saire**  
flux financiers plus stables et moins dépendants des aléas budgétaires des pays bailleurs, gérés par des instances multilatérales et/ou en partenariat avec des acteurs privés.

La France est convaincue que l'analyse de l'impact de la recherche au service du développement doit faire l'objet d'un investissement particulier qui permettra de mieux équilibrer recherche, formation, transfert ou développement conjoint de technologies. **La politique française de recherche pour le développement est**

**développement.**

**au développement durable et constitue ainsi un facteur essentiel dans la recherche de solutions pratiques pour répondre aux enjeux des OMD et des futurs ODD.**

**La culture joue un rôle transversal dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et en constitue un des moteurs.** La dimension culturelle du développement renforce l'appropriation nationale des projets, favorise le dialogue interculturel ainsi que la cohésion sociale. En outre, le **secteur culturel** représente un potentiel économique important, notamment pour les pays en développement. Enfin, la préservation de la **diversité culturelle et linguistique** ainsi que l'amélioration de l'accès à la culture et à l'information sont des **facteurs de bonne gouvernance et de promotion des valeurs démocratiques.**

---

**dynamique e**

**inclusive**

L'innovation suppose une croyance forte dans un continuum entre recherche fondamentale et application. En matière En

modèles économiques innovants assurant la rentabilité des projets considérés. La rentabilité doit être comprise globalement en intégrant une évaluation des coûts évités dans le domaine environnemental et social.

**novation est une composante essentielle d'une politique vers une économie compétitive soutenable.** L'ampleur des mutations nécessaires rend impossible aux acteurs publics de mener seuls l'effort de transformation et d'innovation associé. Il est donc impératif pour les gouvernements de se concentrer **sur les leviers permettant une synergie et une mobilisation des autres acteurs** par un soutien à la recherche fondamentale, une diffusion des innovations, des incitations fiscales adaptées à ces nouveaux modèles économiques ou des choix